



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

-----  
COMMUNE DE JOINVILLE

-----  
**REGISTRE SUBSIDIAIRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

relatif à la demande présentée par UNITECH SERVICES SAS qui sollicite l'autorisation environnementale d'exploiter une blanchisserie industrielle destinée au secteur nucléaire, à Suzannecourt, au lieu-dit « Zone artisanale de la Joinchère ».

lu CE

(1)

**OBJET DE L'ENQUÊTE :** Autoriser UNITECH SERVICES SAS à exploiter une blanchisserie industrielle destinée au secteur nucléaire, à Suzannecourt (52300), au lieu-dit « Zone artisanale de la Joinchère ».

**ARRÊTE D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :**

arrêté n° 3039 du 22 octobre 2019 de la Préfète de la Haute-Marne

**COMMISSION d'ENQUÊTE :**

- M. Jean-Pierre GADON, Président de la Commission, Commandant de police honoraire ;
- M. Yannick PICARD, Membre de la commission, Cadre de la fonction publique retraité de Direction Départementale des Territoires ;
- M. Bernard RORET, Membre de la commission, Officier supérieur de gendarmerie honoraire.

**DURÉE DE L'ENQUÊTE : 39 jours**

date : du mardi 12 novembre 2019 au vendredi 20 décembre 2019 inclus

**REGISTRE D'ENQUÊTE :**

comporte 20 feuillets non mobiles, cotés et paraphés, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées, par écrit, au nom de la commission d'enquête à la mairie de lieu d'implantation du projet.

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE :**

seront tenus à la disposition du public, dès leur réception, en mairie de Suzannecourt et à la préfecture de la Haute-Marne, ainsi que sur le site internet de la préfecture de Haute-Marne.

**RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE**

**Les membres de la commission d'enquête tiendront des permanences :**

- le mardi 12 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, en mairie de Suzannecourt ;
- le samedi 23 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00, en mairie de Thonnance-lès-Joinville ;
- le jeudi 28 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, à l'espace « Emploi et services » Place de la Grève, à Joinville ;
- le vendredi 6 décembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, en mairie de Vecqueville ;
- le mercredi 11 décembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, à l'espace « Emploi et services » Place de la Grève, à Joinville ;
- le vendredi 13 décembre 2019 de 14 h 00 à 17 h 00, en mairie de Vecqueville ;
- le vendredi 20 décembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 20 décembre 2019 en mairie de 14 h 00 à 17 h 00, en mairie de Suzannecourt.

Le 12. Mars à 9 heures a été ouvert le présent registre subsidiaire.

Le Président de la Commission d'enquête

La commission d'enquête

ERRATIONS DE M.

Remarque des p. 98 sous le 2019

Amargé

Revue d'un document de 9 pages de H. Denis DIERON dénommé à DOLLVILLE J-1

Les notes empoussiées par l'acheteur d'initiale doivent être réévaluées  
analyse et soumis à l'agence, l'agence, l'agence de santé

Plan de communication auprès de l'ARS par le département  
D'autre part, l'initiale ne doit pas être diffusée en Europe

des enquêtes d'investigation doivent être effectuées auprès  
de la population et certaines fautes. Ceci pour répondre aux

enquêtes pour les différents  
28/11/2019 à 10h05 3 Rue de Saint-Jeanville 53000

3) Front Agriculteur Professionnel en Agriculture Biologique

avec 400 ruches de production à Saint-Jeanville et secteur avoisinants

Thomaneux et Saint-Jeanville; Rupt et Saint-Jeanville (autre)

L'installation de l'Unité de Service SPS mettait en péril mon

exploitation et une incidence sur l'eau concernait par les

belles et autres métaux lourds et regards retrouvés dans les milieux

offensifs et cire. Ce qui entraînerait une délocalisation de ruches

et de l'exploitation (à l'instar de Rupt) et la suppression des  
AB obtenu depuis le début de mon activité (mars 2015)

C'est pour cela que cette industrie m'intrigue sérieusement et fait  
pour sur l'avenir de ce département si boisé et naturel.

28/11/2019 à 11h05  
Raphaël BOUTA  
L'habille du Village  
3

④ UNITECH a mandaté ARTELIA pour présenter son dossier, très bien  
d'ailleurs quelle est l'indépendance d'ARTELIA par rapport aux  
problèmes de santé publique ? Sur quels éléments ce bureau  
d'étude s'est-il basé pour estimer que l'impact sur la santé  
sera faible ?

L'ARS a émis un avis favorable mais avec de grandes réserves  
quid de la concentration des métaux lourds rejetés dans l'air  
et l'eau ?

Pourquoi ne pas accepter un débat contradictoire avec  
Bertrand Thuillier ? Si UNITECH par la voix d'ARTELIA, son  
maître d'œuvre est sûr que les dangers que nous redoutons  
sont pratiquement nuls, le débat contradictoire lèvera tous  
les soupçons alors pourquoi le refuser ?

La charne est pratiquement à sec l'été (au moins 5 mois  
depuis 2 ans). Le réchauffement climatique n'améliorera  
pas la situation. La laverie s'arrêtera de fonctionner  
pendant ces périodes de sécheresse ?

UNITECH fait miroiter l'emploi de 40 personnes. La  
Haute Charne a de nombreux atouts en matière de tourisme  
vert. La ville de Joinville fait de nombreux efforts pour  
développer le tourisme. Il y a largement de quoi employer 40  
personnes dans le secteur touristique. Si on laisse UNITECH  
s'installer, les touristes vont fuir. Y a-t-il beaucoup de  
touristes à La Haye ? Quel avenir pour le lac du Der ? le  
camping des forges Sainte Charne ? pour Joinville ? Et quel  
impact sur le prix de l'immobilier ?

Enfin que penser de la nuisance routière : il y aura  
beaucoup trop de camions sur nos routes de campagne.

28/11/2019

Leblanc Sylvie Joinville  
25 rue du Val de Wassy

⑤ Dans un département qui se veut "vert" et  
"touristique" il est inapproprié d'y implanter  
des industries dangereuses et polluantes.

Le fait de vouloir construire à Suzannecourt  
(52300) une laverie industrielle est contradictoire  
par rapport à l'image que l'on veut donner  
à notre département.

④

L. CE



⑦ Je tiens à dire ma totale opposition au projet de la laverie Industrielle de vêtements de protection nucléaires "La Rivière" Marne connaît de plus en plus de niveaux irréguliers (en été 2019, un lit presque à nu cette année - Une interdiction de naviguer sur le canal, qui passe à Joinville, a été prise par la préfète (manque d'eau) - En hiver la Marne déborde et a des crues énormes (hiver 2018) Elle avait recouvert des champs, des villages, et tout le centre ville de Joinville - En tant qu'habitant de Joinville, je suis très inquiet de l'installation de cette laverie malgré toutes les précautions prises - Est-ce 40 emplois peuvent effacer les questions que l'on se pose - N'y a-t-il pas d'autres moyens pour nettoyer tous ces vêtements - Philippe BOTTA - 6 Rue de l'Auditoire 52300 JOINVILLE - Joinvillois depuis 1961 -

⑧ Je suis opposé au projet car j'ai de sérieux doutes -  
1<sup>er</sup> sur les risques de pollution de la rivière Marne à cause des rejets d'eau polluée (faible niveau d'eau en été)  
2<sup>e</sup> risque de pollution de l'air suite aux manipulations des produits retraités -  
3<sup>e</sup> consommation élevée d'eau du réseau 300m<sup>3</sup> jour -  
4<sup>e</sup> peut-il y avoir un retour en arrière si une pollution sévère -  
M. Lefevre Zachie rue du capitaine Dunez Sommeville 52170 Eberillon -

⑨ Je suis contre L'INITEH pour ne pas dire la vérité sur cette Blancheisserie surtout pour la santé - Marie Joinville de Blanche Thérèse

⑩ Annexe ② LOURDET Bernard  
Document 52000 MOESLAING

⑪ Annexe ③ GARRET Jocelyne  
Document 52000 JOINVILLE

⑫

L. CE

7. C.F. ésguetsok 991

Se Joins fimeye 4-5-6  
pe 6 : les concevant la pollution des eaux de  
et isures ... Auquel fois de RAPIDAPRISUS ARES  
depose ...

renouveau des 1800 m<sup>2</sup> de l'écoulement  
D'après que le pendant avertisse top 14  
80% de polluant

de conteste que (3) status de la liste  
de l'écoulement par rapport aux activités  
de l'écoulement par rapport aux activités  
de l'écoulement par rapport aux activités  
de l'écoulement par rapport aux activités

au moment de l'adoption de la loi n° 2019-118 du 28 mars  
2019 portant réforme de la procédure de l'écoulement  
à l'écoulement de l'écoulement et la participation de  
publi dans les décisions susceptibles d'avoir  
une incidence sur l'environnement

de l'écoulement de l'écoulement de l'écoulement  
de l'écoulement de l'écoulement de l'écoulement  
de l'écoulement de l'écoulement de l'écoulement  
de l'écoulement de l'écoulement de l'écoulement

Annexe (5) FALAPPI Bernadette  
Annexe (4) Document  
Document  
Document

15 Dossier trop complexe pour être examiné en quelques heures !  
 Même pas une fiche récapitulative des pièces du dossier et une numérotation des pièces visible au premier coup d'œil !  
 Le document n'est que très peu abordé - lui en fait-il réellement si d'être si vite à défaire ?  
 29/11/2019 Robert David

16 Permissivité du mercredi 11 décembre de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> 2019

1<sup>er</sup> Plaignant François 52300 Tournai  
 On nous avait rendu une bande industrielle, elle est devenue nucléaire, puis on a agité un abîme de décontamination tout cela en un bloc bien organisé - (cherche l'erreur)

- \* Tout d'abord l'emplacement choisi sur la zone d'activité de la Tranche traversée par le Rognant ruisseau qui débouche dans le
- \* en plein milieu de la zone la plus habitée par la population à 300 m d'école à 200m d'un collège et d'une zone commerciale.

La Société Américaine a société américaine au pays d'origine voir la condamnation au tribunal de Santa Fe (USA)

- \* on va du report de l'Hypothèse géologique qui est tout à fait correcte ce fait de gas problèmes vont apparaître sur le réseau hydrologique de la Maine et ses affluents.

La Maine a un débit très faible en été ce qui a fait (eau jusqu'aux chevilles) en plein été

La Maine mondiale toute sa vallée 2 à 3 fois par an l'inclut compte de ses effluents dans la Maine à Paris de là il y a l'apport d'apportement en eau potable de versant

Un peu plus loin, il y a le barrage de l'énergie de Bény. Les radionucléides se déposent par ce barrage et certains il y a accumuler donc pollution. En cas d'inondation, il y a une dispersion dans toute la vallée

- \* L'absence de décontamination voir le rapport de la CE

l'atmosphère tout en tenant la température toxique. On nous dit  
qu'il y a des filtres. Quelques-uns de filtres? Quelqu'un de  
protection du personnel, qui contrôle les doses radiactives qu'il  
est autorisé. (United elle-même = dans l'usage et l'usage)

Je suis pour toutes ses raisons contre ce  
projet qui ne fait que nous apporter beaucoup de désagréments.

~~Je suis~~

(17) M<sup>me</sup> CHAVALDREY Michèle 52300 BIECOURT

D'un côté de la Haute Normandie, on crée un parc national  
"le parc national de Forêt" afin de préserver les massifs  
forestiers très anciens, donc la nature, et de l'autre, on  
envisage d'implanter une blanchisserie industrielle destinée  
au secteur nucléaire, qui risque de polluer les rivières  
donc la nature. Cherchez l'erreur!

Je suis CONTRE ce projet d'United Services d'exploiter  
une blanchisserie industrielle destinée au secteur nucléaire,  
à Suzanneville. ~~Je suis~~

(18) M<sup>me</sup> ROCOCHE Annie Annexe N<sup>o</sup> (6)

(19) M<sup>me</sup> AM<sup>me</sup> LEICHER Daniel et Monique  
Annexe N<sup>o</sup> (7)

(20) BOTTA Anne Marie. 6 Rue de l'Auditoire 52300 Juville

J'ai assisté, il y a quelques semaines à une réunion  
environnementale sur le site de la Forêt.

Nous étions à l'intérieur d'un superbe Bâton Blanc  
Nous avons été accueillis très chaleureusement.

Dehors les opposants au projet faisaient un bruit  
assourdissant.

Il était très difficile d'entendre les réponses du

(9)

Le CE

~~Je suis~~

d'UNITECH aux questions posées par "un gentil animateur indépendant" tout acquis à leur cause.

J'ai trouvé scandaleux la desobéissance et le mépris avec lesquels les opposants s'étaient traités.

J'ai d'ailleurs fait remarquer que les personnes qui manifestaient sont des citoyens de tous âges, inquiet pour l'avenir du territoire qui ne peuvent se faire entendre qu'en venant leur désaccorder et leur colère.

J'ai également soumis l'idée d'une autre analyse dirigée par un collectif citoyen faisant appel à d'autres experts dont l'impartialité ne pourra être mise en cause (comme c'est le cas) ni par les opposants ni par les "Pro UNITECH".

J'ai eu le sentiment d'être pris pour une demi-œuvre qui n'y connaissant rien, ne se rendait pas compte du travail à fournir.

Lors de cette réunion, il a été mentionné une zone de stockage temporaire pour échafaudage.

La remarque est la suivante:  
quel genre d'échafaudage? et quelle sera la durée exacte de cette transition?

En ce qui concerne la ressource en eau, les études ne sont-elles pas terminées?

Depuis quelques années, nous souffrons de périodes d'étiage de plus en plus longues et de plus en plus sévères. A tel point, que, d'ailleurs la Préfète, elle-même, a pris un arrêté de limitation de consommation d'eau sur notre territoire et d'une interdiction de navigation sur le canal.

Je suis né en Haute-Savoie, épinillois depuis 45 ans.

Je travaille à Epinillo, je suis investi dans la vie associative et il fut un temps dans la municipalité

unicipalité, je actuellement fait de efforts remarquables  
pour renforcer l'attraction de Jorville et son territoire.  
Suite à l'installation de l'entreprise UNITECH  
- quid du label "Petite CO de Caractère"  
- quid des week-ends "Osons Jorville"

Nos élus qui ne se positionnent malheureusement pas  
officiellement sur cette implantation ont. La  
conscience de l'image désastreuse que Jorville  
et son territoire recevra?

Je dis NON à l'installation d'UNITECH sur  
notre territoire. Notre belle Haute Normandie n'est pas une  
poubelle nucléaire.

Le Risque de Pollution est optimal!

Notre Inquiétude se transforme en Colère.

Pensez à l'avenir de nos enfants et petits enfants  
Passez les élus ayez une vision à long terme!

La Société prend enfin conscience que la planète doit  
être préservée.

De nos décisions d'aujourd'hui dépend l'avenir  
de notre planète.

La FRANCE veut être en phase pour la sauvegarde  
de la planète.

Mes Mesdames et Messieurs NOS ELUS commencez à  
appliquer dans nos Territoires ce que vous  
exigez des autres Nations!

(91) Je demande un débat contradictoire  
public avec la Société ARTELIA et Bertrand  
Thuillier. Il faut que les citoyens soient  
bien renseignés pour se faire une opinion  
qui rejette tous risques de radio-activités.  
Remerciement Bernadette.



Je suis totalement opposée au projet  
de cette loirie.

Inquiète, les différentes données que  
j'ai pu consulter restent incomplètes.  
Elles ne semblent pas correctes.

Propriétaires d'îles sur notre rivière Garne  
je commençais à travailler sur un  
projet de colonies sur pilotis (hébergement  
inondables) mais dans l'hypothèse  
que cette loirie s'installe, je  
renonce à mon projet.

Exposer des personnes à différentes  
sortes de pollution me sont insupportables.  
La femme et le fluvial seront également  
impactés. Qu'allons nous laisser  
deux générations vivantes?



Avis de,  
Antoine Godinot, 15 rue de la Côte du Château, 52.300 Joinville, 20/12/2019

## D) Un projet très mal venu en termes géographique et énergétique actuels

L'Avis du MRAe, Mission Régionale de l'Autorité Environnementale - Grand Est, 18/04/19, écrit (p. 6) :  
p. 6. « À ce jour, les seules blanchisseries industrielles destinées au secteur nucléaire existantes sur le territoire national sont les installations locales des différents sites nucléaires. »

p. 4 : « la justification environnementale du projet reste sommaire quant à la décision de regrouper le linge de différents clients sur un même site.. »

p. 10 Cette analyse n'est pas réellement une justification environnementale du site retenu ou du choix de regroupement du linge sur un seul site

L'argument-Unitech de dire qu'ils veulent se mettre au milieu de leurs clients potentiels n'est que la vision d'un businessman pour qui le transport n'est pas le soucis du moment que du bénéfice comptable est généré. Cela va à l'encontre de la réclamation générale de limiter les transports, coûteux pour l'environnement.

Le plus gros client annoncé dans le dossier Unitech (MRAe p. 9) est Orano (avant EDF). Les sites Orano sont pour Joinville : La Hague : > 700 km, Pierrelatte : > 500 km ; Marcoule : 540 km ; Malvesi : > 700 km. Certains sites EDF sont moins loin mais d'autres sont aussi loin (Cruas, Tricastin...) ou plus éloignés encore (Golfech à 800 km, Civaux, 560 km).

A une époque ou 3 fois par jour on explique aux smicard-e-s qu'on est obligé d'augmenter la taxe carbone sur leur gaz pour chauffer leurs gosses, et l'essence de la voiture pour aller au boulot, cela au nom de « sauver le climat »..., prévoir de faire faire 1400 km A-R pour laver du linge sale et autres containers et pièces contaminées alors même que jusque là, cela se faisait sur place, n'est-ce pas se moquer du monde ?

## II) Une vallée avec du Brouillard, et les enfants regroupés à coté

Joinville-Thonnance-Suzannecourt-Vecqueville... sont dans la vallée. Le brouillard s'y installe, y stagne (ce qui signifie pas de vent) fréquemment. Le brouillard est un aérosol liquide, de l'eau en suspension, qui se met sur les visages, entre dans les poumons... L'eau dissous les sels et attrape la « poussière ». Qu'on se rappelle que les zones contaminées par Tchernobyl sont celles où il a plu.

Le brouillard de la vallée capturerait la pollution qui sort des cheminées la gardant dans son cocon et nous tous des 4 bourgades-villages, serions dans ce même cocon... Si un tel éboueur industriel de la radioactivité s'installe, à chaque fois qu'on sera dans le brouillard, il faudra se demander: porte-t-il du tritium, du césium ? Quel destruction de notre rapport avec la nature cela serait.

La communauté de commune va faire construire une Cité scolaire de l'autre coté de la déviation, pour les tous petits, les enfants et les jeunes ados du collège sont déjà là aussi, à 1,1 km de la cheminée "nucléaire", au débit annoncé de 150 000 m<sup>3</sup>/h, ainsi qu'un complexe sportif à 600 mètres de cette cheminée. Il s'agit de la petite jeunesse de tous les environs qui va être rassemblée là. La mettre contre une entreprise qui manipulerait des matériaux contaminés par des poisons (Césium-137, Co-58 et 60, Uraniums...) avec les rejets "normaux" et "les autres", les "écarts"... ne semble pas être un choix judicieux.

## III) Lors des sécheresses, qui aurait l'eau ?

Le secret d'Unitech est de beaucoup rincer (5 rinçages double donc 10) à chaque fois avec de l'eau neuve. Ils annoncent consommer 21 litres d'eau pour chaque kg de linge et être prêts à en laver 15 tonnes par jour, surtout « de mai à fin septembre » (EI\* p. 63), ce qui ferait une consommation d'eau potable de 315 m<sup>3</sup> dans la journée. Cela pour un des deux bâtiments (lessive). A coté dans l'autre bâtiment dit « annexe » il y aurait la décontamination de containers de 30 m<sup>3</sup> (que ONET d'où vient Mr. Grisot transporte dans des sur-containers indiquant qu'ils sont ou peuvent être radiologiquement sales extérieurement aussi), celle de centaines et milliers de pièces d'échafaudages, de divers outils et pièces, celle de laine de plomb en provenance de zones « chaudes ». Les sols radiologiquement sales du bâtiment seraient à laver sans cesse. Du bon business pour l'américain Unitech signifierait au total le prélèvement des plusieurs centaines de mètres cubes d'eau potable par jour, surtout en été.

Il est exact que les sources de Clairefontaine qui alimentent Thonnance et Suzannecourt peuvent donner 2000 m<sup>3</sup> par jour mais en « eaux hautes ». Tout comme il est exact qu'en période de sécheresse elles ne peuvent donner que 410 m<sup>3</sup>/j (240 + 172,8 ; rapport hydrogéologique par le géologue officiel V. Stchépinsky du 20/03/1970\*\*). Aussi l'alimentation en eau d'une telle industrie est impossible en période de sécheresse, Unitech consommant plus qu'une bourgade entière à lui tout seul.

(th)

La CE

Qui aurait l'eau ? Le business américain ou les habitants ?

#### IV) Un modèle économique basé sur la dissémination de la radioactivité

Comme 40 % de la radioactivité de l'eau est officiellement envoyée dans la rivière Marne, il s'agit ni plus ni moins que de la dissémination de la radioactivité sur le territoire. C'est un modèle économique

puisqu'il n'est pas question d'une station d'épuration (pas question de flocculation pour capter césium, etc.,

végétaux... ce que regrette l'Autorité Environnementale). La quantité de radioactivité ne peut pas être

connue d'avance. Les usines d'Orano premier client recherché par Uitech sont particulièrement portuses

de dizaines de radionucléides, pas seulement les vêtements, beaucoup plus sur les conteneurs, pièces,

échafaudages, laine de plomb... (La Hague, Marcoule, Pierrelatte...).

14,5 tonnes de vêtements nucléaires par jour surtout en été, c'est 2071 x 7 kg, l'équivalent de 2071 lessives ménagères

en une journée, et non pas une fois par semaine, mais répétée tous les jours, une très grosse charge

supplémentaire de phosphates qui contribuerait sévèrement à l'eutrophisation de la Marne et du lac du Der

(période d'étiage, chaleur favorable aux algues).

L'Avis du MRSA, écrit p. 11 : « Elle aboutit à une solution peu acceptable d'implantation au sein d'une zone

d'alta fort inondation par remontée de nappe et sur une ZNIEFF. » (le 19/12/19, les buissons contre le

Funérarium, c'est l'entrée du terrain Uitech, sont dans l'eau).

Lors des crues importantes, la rue Pasteur et ses maisons à Vecqueville juste à l'aval du rejet voulu par

Uitech sont envahies par la Marne. Alors que à l'opposé, à l'été 2019, la Marne était tellement réduite à

Vecqueville qu'on pouvait la traverser à pied, et cela a duré longtemps. Vecqueville comme Augny-le-

Grand juste en aval prennent toute leur eau potable là, dans les alluvions de la Marne qui sont très

perméables parce que constituées en profondeur de galets, (qui filtrent peu l'eau) Ces puits sont proches du

lit de la rivière.

**Conclusion :** pour des raisons d'une politique générale cohérente et respectueuse, et de plusieurs

incompatibilités locales majeures, j'estime qu'un tel projet ne doit pas être accepté.

\* Etude d'impact - indice F - 07/2019

\* Les rapports BRGM (02656X0037/SAEP2) sont visibles à :

<http://bcheinfoterre.brgm.fr/InfoterreFiche/ficheBss.action?id=BSS000UNET>

"Documents numérisés"



## ENQUETE PUBLIQUE UNITECH

### UNITECH, c'est quoi :

- 1- Une laverie de linge contaminé par des radionucléides.  
Tonnage lavé prévisionnel : 1 200 tonnes/an  
Besoin en eau potable : 300 m<sup>3</sup>/jour
- 2- Une unité de décontamination de ferraille et d'outillage ayant servi dans les centrales nucléaires.  
Tonnage annuel : non communiqué

### Problème :

On évoque surtout la partie blanchisserie et très peu l'unité de décontamination des métaux.

Pourquoi ?

Quel sera le pourcentage de chacune des activités par rapport à l'activité globale ?

### Type de radionucléides à éliminer :

La liste détaillée des éléments radioactifs présents dans le linge et dans les éléments métalliques n'a pas été communiquée dans son intégralité.

M. GRISOT (Unitech) évoque principalement la présence de cobalt 60 ayant une période de 5,27 ans.

Qu'en est-il des autres éléments ?

Césium 137 période 30 ans

Strontium 90 période 28 ans

Plomb 210 période 22 ans

Actinium 227 période 22 ans

### Définition de la période :

La période radioactive d'un isotope radioactif est la durée au cours de laquelle son activité radioactive décroît de moitié pour un mode de désintégration donné.

Il faut compter 20 désintégrations pour que l'élément étudié devienne stable c'est-à-dire neutre, n'émettant plus de radiation alpha, bêta ou gamma.

Ce qui donne pour le Cobalt 60 la durée de vie suivante :

5,27 ans x 20 cycles de désintégration = 105,4 ans avant l'arrêt de toute émission radioactive

Pour le Césium 137, nous arrivons à 600 ans de durée de vie

Pour le Strontium 90, 560 ans de durée de vie

Pour le Plomb 210, 440 ans de durée de vie

Pour l'Actinium 227, 440 ans de durée de vie également.

**Qui peut nous faire croire qu'avec de telles durées de vie, ces éléments ne se retrouveront pas dans le lac du Der et ailleurs en émettant leur radiation nocive durant plusieurs dizaines d'années.**

### Emploi sur site :

On évoque la création de 40 emplois.

Combien de CDI ?

Combien de CDD ?

Combien d'intérimaires ?

Tout laisse à penser que les intérimaires seront majoritaires. Il est à craindre pour eux que les contrats ne soient pas renouvelés dès que leur organisme aura emmagasiné une quantité de radioactivité proche de la dose maximale autorisée.

### **Suivi médical du personnel :**

Quelle sera la fréquence des visites ?

Quelle sera la fréquence des prises de sang ?

Quels radionucléides seront recherchés sachant que certains ont plus d'affinité pour se fixer sur les os, d'autres sur le foie, les reins, le pancréas ou la thyroïde.

### **Produits chimiques utilisés sur site**

#### **Blanchisserie :**

Type et composition des lessives (aucune communication à ce sujet)

Peut-on obtenir les fiches techniques et les fiches hygiène sécurité ?

#### **Traitement des pièces métalliques :**

Type et composition des produits utilisés

Peut-on obtenir les fiches techniques et les fiches hygiène sécurité ?

### **Rejets :**

#### **Pour l'eau :**

M. Grisot évoque la présence d'un filtre pour traiter les eaux contaminées avec un taux d'abattement de 60% ce qui veut dire que 40% de la charge radioactive partira en rivière.

Ce rendement semble utopique. Les particules radioactives sont tellement fines, de l'ordre de quelques microns, qu'elles passeront en grande partie à travers le filtre.

**Il serait intéressant qu'UNITECH présente un schéma du traitement des eaux usées, ce qui à ma connaissance n'a jamais été fait.**

Si l'eau de la Marne, comme toutes les eaux d'ailleurs, a un pouvoir d'autoépuration sur les molécules organiques, elle est dans l'incapacité d'éliminer les particules minérales tel le phosphore, l'azote, les métaux lourds et encore moins les éléments radioactifs.

**L'eau de la Marne sera donc polluée chaque jour par ces différents éléments.**

La vie aquatique subira obligatoirement de profondes modifications qui seront irréversibles car chaque jour, 300 m<sup>3</sup> d'eau contaminée seront rejetés avec effet cumulatif par rapport aux rejets de la veille.

Il ne faut pas résonner en dose mortelle pour l'homme, mais en dose létale sur les milliers de petits êtres qui vivent dans le milieu aquatique.

La Marne est une rivière classée en première catégorie jusqu'à Chevillon. A ce titre, elle doit être protégée contre toute source de pollution

#### **Pour l'air :**

Comme pour l'eau, l'air sera contaminé. On parle d'une extraction de l'ordre de 15 000 m<sup>3</sup>/h qui, avant rejet dans l'atmosphère, seront filtrés sur un support capable de retenir 99% d'éléments radioactifs (Le fabricant du filtre garanti ce rendement sur combien d'heures de fonctionnement) ?

**L'air environnant tout comme l'eau sera contaminé.**

#### **Conséquences :**

Les particules radioactives étant très fines resteront en suspension dans l'atmosphère avant d'être dispersées sur plusieurs lieux en fonction des vents dominants.

En cas de pluie, les particules radioactives seront entraînées vers le sol et contamineront les terres. Elles seront ensuite absorbées par les végétaux (Herbes, légumes, fruits, céréales etc...) avant de descendre dans le sol entraînant la contamination des nappes phréatiques.

Les radionucléides contamineront également les milliers de petits êtres qui vivent à la surface du sol ou dans ses couches superficielles (Bactéries, champignons microscopiques, vers de terre etc...) ainsi que les abeilles, les moustiques, les batraciens, les coccinelles et encore bien d'autres espèces vivantes indispensables à l'équilibre naturel.

#### **Un facteur important à prendre en compte :**

Dans la vallée de la Marne, la présence de brouillard au printemps et en automne est un phénomène fréquent.

Les radionucléides resteront en suspension dans l'air et seront respirés par les enfants, les adultes, les personnes âgées. Comment réagiront-ils à cette pollution ? Qu'advient-il des personnes asthmatiques, des personnes ayant des problèmes pulmonaires, des personnes en déficience immunitaire ? Qui s'est posé la question ?

#### **Point d'orgue :**

La laverie sera construite à quelques pas de la maison funéraire. Est-ce un signe du destin ou un mauvais présage ?

#### **Conclusion :**

Compte tenu de ce que j'ai écrit précédemment, je confirme mon opposition à l'implantation d'UNITECH sur le site de la Joinchère à Suzannecourt.

G. Utkala  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
Mairie de Wassy  
03 25 553 190  
06 21 815 292

le 20/12/2013.



G. UTKALA

## NON A UNITECH

## NON A UNITECH

- Pourquoi toujours prendre notre Haute Marne pour une poubelle nucléaire ?
- Notre France : Nous sommes, 101 départements en tant que circonscriptions administratives et bien sûr, place nette : Les décideurs par profit, au hasard ont tourné la roue et figurez-vous que sur 101 départements, il a été choisi la 101 ème, c'est-à-dire nous, en effet nos politiques, sénateurs, députés sont inexistantes, inconnus aux gouvernements.(Voir les fiches de présence aux différentes assemblées !!!!!)
- Les 100 autres ont eu chaud, coup de bol
- Nous sommes de plus en plus envahis par le nucléaire,
- Elus indemnisés, vous avez des comptes à rendre à vos électeurs, prenez position.
- Demain, il sera trop tard et en mars 2020, la question vous sera posé ? Pour ou contre UNITECH ? Avez-vous pensé à nos enfants et petits enfants ?
- 
- Quelques élus donnent leur position, discrète car il y a le G.I.P. qui décide pour octroyer des subventions, en ayant confiance que les communes non d'accord, ont des positions claires... Attendons les prochaines élections.
- Certains élus, ont peur de perdre leur mandat et surtout leur indemnité, (par vos impôts) d'autres évitent les réunions des conseils municipales, excuses bidons, d'autres se sont mis en maladie. (Merci, Messieurs les médecins- sur 10 patients, 8 sortiront avec un arrêt maladie- un malade est rentable sans être malade à votre bon vouloir, il est vrai que vous avez fait des études et que les non malades doivent subir et respecter votre serment d'hypocrate.
- Demain UNITECH, Messieurs les élus et surtout vous Messieurs et Mesdames les médecins, est-il prévu un cabinet médical, un établissement hospitalier, avez-vous pensé à un très grave problème : celui de l'absentéisme. Pour toutes les entreprises, toutes les collectivités c'est très grand problème reconnu.
- Messieurs les médecins, demandez votre mutation car avec UNITECH, c'est la garantie de l'emploi et sans souci d'avenir.
- Messieurs les Pompes funèbres, investissez car avec UNITECH, c'est aussi la garantie de l'emploi et sans souci d'avenir.
- Pour le Tourisme, UNITECH sera le fossoyeur de notre département comme BURE etc....

- Les décideurs ne sont que de passage dans notre département et demain, nous n'aurons plus que nos yeux pour pleurer.

**UN GRAND NON POUR UNITECH**

**UN GRAND NON POUR UNITECH**

**Wassy, le 19 décembre 2019**

**Monsieur Christel MATHIEU**

**31, rue du Général Leclerc**

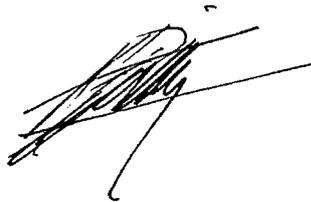
**52130 WASSY**

**Maire de Wassy -3.000 habitants- Le Conseil Municipal ayant voté contre l'implantation de la Laverie.**

**Vice-Président de l'Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise, en charge du Tourisme**

**Administrateur du Syndicat du Der à Giffaumont**

**Administrateur de l'Office de Tourisme Marne-Haute-Marne à Giffaumont**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a cursive name, likely 'Christel Mathieu'.

(Annexe - 1)

Monsieur le Commissaire

Il y a quelques semaines, je suis allé voir l'exposition UNITECH organisée à Suzannecourt . J'avoue ne pas avoir été convaincu par les explications qui m'ont été fournies.

Je précise avoir été reçu aimablement par un monsieur se présentant comme Directeur Europe Unitech .

Le choix de la zone de la Joinchère pour une question de pure logistique est cohérent si on traite également le linge venu des pays voisins mais certainement pas si on se cantonne uniquement à celui du parc nucléaire français comme me l'a affirmé mon interlocuteur . Sur la question de la ressource en eau , je suis dubitatif devant les chiffres avancés par Unitech . Depuis quelques saisons nous subissons des périodes d'étiage de plus en plus longues et de plus en plus sévères . Je rappelle que cet été Madame la Préfète a pris un arrêté de limitation de consommation d'eau concernant notre territoire . Dans l'avenir qu'en sera t-il pour l'activité de la laverie si malheureusement elle s'implante ? Ils auront droit à une dérogation alors que nous ne pourrons plus arroser les cultures ou laver nos voitures ? En ce qui concerne les rejets dans la marne , pourquoi les relevés ont ils été effectués à Mussey-sur Marne alors que les effluents de l'usine seront rejetés au niveau de Vecqueville non loin du captage en eau potable du village ?

Dans la brochure qui m'a été fournie lors de ma visite , Unitech assimile ses rejets à l'équivalent d'un verre d'eau dans une baignoire !! Que contient ce « verre d'eau » , combien de verres allez vous rejeter durant les jours , les mois , les années de votre activité ?

Pour ce qui est des chiffres sur les rejets dans l'eau ou dans l'air , je suis comme bon nombre de mes concitoyens , incompetent pour les analyser . Néanmoins , ils sont contredits par des spécialistes indépendants qui les jugent soit minimisés soit faux .

C'est pire encore pour la concentration et la nocivité de toutes ces substances puisqu'il n'existe aucune étude dans les documents fournis par Unitech .

Le projet d'installation de cette entreprise sur notre territoire pose à l'évidence un problème de santé publique et je voudrai qu'il soit traité comme tel !

Je demande que soit organisé un débat public entre les spécialistes désignés par Unitech et des scientifiques indépendants .

La réponse à la dernière question que j'ai posée à mon interlocuteur m'a stupéfaite : Lorsque je lui ai demandé pourquoi ce projet est seulement révélé au public en 2019 alors qu'il existe depuis 2016?

Il m'a répondu que la préfecture ou sous-préfecture avait demandé aux élus de ne pas communiquer sur le sujet .

Pendant 3 ans on a développé le projet , vendu le terrain , délivré le permis de construire à Unitech et le tout en catimini !!!!

Mesdames et messieurs les élus locaux , le prochain projet sur la Joinchère est-ce une entreprise à caractère nucléaire ? Je doute fort que la promiscuité avec Unitech attire d'autres entrepreneurs , alors , rendez-vous dans 3 ou 4 ans pour découvrir la surprise .

La triste vérité qui se dessine derrière tout cela c'est qu'aujourd'hui ANDRA tire les ficelles . Dans tous les budgets d'investissement , il y a une ligne CIGEO , ex : Palestra à Chaumont, travaux sur la piscine de St Dizier etc...

Force est de constater , que notre région a été désignée par l'Etat comme territoire prioritaire pour les activités à caractère nucléaire et d'ailleurs principalement le stockage de déchets radioactifs .

Mesdames et Messieurs les élus départementaux , dans votre campagne de communication à l'adresse des cadres parisiens , il serait judicieux de signaler qu'ici en Haute-Marne , on a une chance formidable : 2 parcs , l'un au sud-ouest qui est une portion du 11ème parc naturel français , l'autre plus au nord que l'on partage avec l' Aube : le centre de stockage de Soulaisnes-Dhuys ,ses actuels et futurs satellites , mais surtout le prochain plus gros centre d'enfouissement de déchets radioactifs du pays à Bure , commune meusienne mitoyenne . Alors permettez-moi une suggestion qui augmenterait l'attractivité de notre territoire . Créez un circuit touristique avec des navettes qui relieraient ces 2 sites , sans oublier un passage par la Joinchère pour visiter Unitech et ses futures cousines .

Aujourd'hui on nous dit : faites confiance à l'Etat pour étudier et juger sur l'opportunité de l'installation de cette entreprise . Dans ce dossier , il n'y aucune transparence , des données partiales , incomplètes voir fausses venant du porteur de projet. On nous a proposé une exposition , une réunion de propagande , mais on nous refuse tout débat contradictoire . Alors , clairement pour moi la confiance c'est non

J'aime cette terre , je suis né à Bussy-Vecqueville , j'ai effectué une grande partie de ma carrière professionnelle dans la région et j'espérais couler une retraite paisible ici , mais quand je vois ce que vous êtes entrain de faire de notre territoire , je ne me fais plus d'illusions .

Aujourd'hui , j'en suis arrivé à contrecoeur à dissuader mes petits enfants de s'installer ici .

Pour bon nombre de mes concitoyens et moi même , l'inquiétude s'est transformée en colère et le fossé qui existe entre vous les élus et nous les citoyens est entrain de devenir une crevasse , alors pensez à l'avenir de vos enfants , 40 hypothétiques emplois contre la pollution définitive du territoire , pour moi la question du choix ne se pose même pas !

Denis PIERRON  
5 rue du Bois Sauvage  
52300 Joinville

Je suis opposé à ce projet pour les raisons suivantes :

- La radioactivité ne s'élimine pas, elle ne peut que se répercuter en se diluant :

- Donc dans ce projet diverses matières radioactives vont transiter en polluant leurs conteneurs, contaminer les personnes qui vont les manipuler.

- Par ailleurs les rejets dans l'eau et dans l'air malgré les filtres qui devront aussi être régulièrement traités, vont contaminer toute la vallée de la Marne nuisant gravement au tourisme et à l'image de marque de la Marne et Haute Marne, notamment en ce qui concerne le lac de Der alimenté par la Marne.

- Pour quelques euros, qui ne sont pas dans charge pour les employes, la Haute Marne devra être traversée par des matières radioactives, dont le traitement entraînera forcément une pollution à durée de vie quasiment éternelle.

- Faire circuler des produits radioactifs est un NON SENS



29.11.19

Jocelyne GARRET  
12 Rue Plante Madame  
52 Soc JOINVILLE

Je ne suis pas haut-marnaise de naissance mais je trouve que le bl<sup>te</sup> Marne offre des paysages verdoyants magnifiques rares, en particulier autour de Joinville. Ne prenons pas le risque de détruire cette nature.

On dit que le bl<sup>te</sup> Marne est le château d'eau de la Fra Protégeons-le.

Je bois l'eau de la Marne, je ne suis pas persuadée qu'elle ne sera pas polluée. De plus, certains villages déjà rationnés en été, auront-ils encore de l'eau pendant cette période ?

Comment peut-on croire qu'il n'y a aucun risque dans tous les domaines alors que l'Agence Régionale de Santé nous dit que l'analyse faite ne traite pas toutes les années.

Je suis donc contre la globalité de ce projet

Annexe 5 (4)

INQUÊTE PUBLIQUE  
UNITECH

Au président de la  
commission d'enquête

UNITECH

28/11/2019

"Nous portons la responsabilité d'unir  
collectivement nos efforts et nos moyens pour  
gagner en efficacité durable en faveur de la  
reconquête de la biodiversité de la nature et  
de nos paysages". Jean Bottner président  
de la région Grand Est (festival photo Montier)

"Le haut Maine respire et inspire"  
slogan du conseil départemental.

Ces quelques phrases nous font appel  
à respecter notre environnement. Le conseil  
départemental s'engage depuis plusieurs années  
dans la promotion de notre territoire, pour  
en vanter ses ressources naturelles. Le projet de  
levée est une épine dans cette mise en  
avant qui s'adresse d'abord aux personnes  
sensibles à notre environnement. Le développement  
économique passe aussi par le tourisme.  
respecter nos ressources pour notre avenir...

A. Duret

Suzanneourt

Annexe J (5)

ENQUETE PUBLIQUE  
UNITECH

De M<sup>me</sup> FAKAPPI Bemadette

Madame la préfète

Objet : Blanchisserie

Lieu : Suzanneau

Nous suivons avec intérêt les décisions prises pour la lavage de vêtements contaminés par les centrales Nucléaires

### Les causes

L'été nous avons très peu d'eau dans la Seine, climat qui se sèche et encore moins d'eau

### Nos craintes

Pollution = maladies

Cancers, maladies respiratoires, Asthme etc...

Veuillez agréer Madame l'expression de mes sentiments respectueux.

## ENQUÊTE PUBLIQUE UNITECH

..... A l'attention des personnes responsables de notre territoire.

Vous, une poignée d'élus, vous, **Madame la Préfète**, vous avez décidé d'**imposer** l'implantation d'une activité qui sème le doute dans les esprits des habitants du site. Êtes-vous sûres de vouloir **préserv**er l'intérêt général de la population ?

Toutes vos déclarations et attitudes prouvent le contraire :

- 1) **L'opacité** du projet révélé tardivement et maintenant minimisé en faisant l'impasse sur les activités de décontamination et de location de matériel lié au nucléaire.
- 2) **L'acceptation de la dangerosité** des activités de l'entreprise dûe aux rejets polluants et auto-contrôlés . (UNITECH à la fois JUGE ET PARTIE )
- 3) **Votre mode de communication** refusant le débat contradictoire.
- 4) **Votre propension** à accorder d'emblée tout crédit au pouvoir des lobbies (nucléaires) sans jamais remettre en cause ce qu'ils imposent.

Voilà 72 ans que, **sereinement à Joinville**, je respire un air peu pollué, que je bois une eau peu contaminée, que je consomme les légumes de mon jardin.

Et vous, par une simple signature, vous allez **anéantir** cet environnement bienveillant à l'égard de ses habitants.

Vous allez **engendrer la menace** permanente d'un risque certain de **pollution et contamination de l'eau, de l'air, du sol**.

**Mais de quel droit vous autorisez-vous à disposer de la vie des gens ?**

Parlons d'**emplois** :

Sur ces terres à blé autrefois, riches en alluvions, pourquoi ne pas y installer un grand **maraîchage bio** pourvoyeur d'emplois pérennes, plutôt que d'y ériger une blanchisserie nucléaire et une zone de radioactivité ?

**Et dans moins de 30 ans, UNITECH aura déserté**, laissant ce territoire contaminé, inexploitable au milieu des habitations , crèche, collège, centre sportif....

Vous aurez quitté depuis longtemps la Hte Marne, Madame la Préfète. Pensez à ce que vous laisserez en héritage à nos petits-enfants et à leur descendance...**la plus redoutable des friches industrielles**.

Dites **NON** à ce projet **insensé** par sa **situation au milieu des habitations** .

Dites **NON** à ce projet **insensé** qui **ruinera à jamais ce site** pour une activité de quelques années.

Dites **NON** à ce projet **incompatible** avec nos **captages d'eau et le débit de notre rivière LA MARNE**.

**Annie Rocoché Joinville**

## PROJET de la LAVERIE UNITECH à JOINVILLE

Comment va t'on expliquer à nos enfants à qui nous demandons tous les jours de respecter la nature, la faune et la flore, alors que DEMAIN à coté de leur école, on va construire une usine appelée LAVERIE qui recevra et lavera du LINGE « SALE » POLUE IRRADIE qui viendra de toute la France et des pays voisins et avec quelles garanties de sécurité pour les transporteurs et le personnel ????

De cette laverie sortiront des fumées polluantes que nous respirerons, des eaux polluées qui feront mourir les poissons de nos rivières situées à quelques centaines de mètres de là : le Rongeant, la Marne puis le Der , la Seine !!

Finis le slogan « Venez habiter en Haute Marne : la Vie est ici » pour jusqu'ici pouvoir y respirer le bon air, découvrir nos belles forêts, pecher du poisson, manger des bons produits fermiers.

Certains diront, mais c'est une opportunité, une quarantaine d'emplois créés, sur le secteur de Joinville déjà bien sinistré, car les emplois ne courent pas les rues ! Mais une fois encore , dans quelles conditions de travail, car le risque ZERO n'existe nulle part.

Un petit rappel quand même, il y a une vingtaine d'années, une Fonderie qui employait 200 ouvriers à Joinville a été contrainte de fermer ses portes pour pollution. Et 20 ans plus tard, on va autoriser l'installation d'une laverie avec des risques de pollution nucléaire. Explications ??????

Conclusion : UNITECH devait s'implanter en France, dans un secteur où la densité de population est faible et bingo c'est la Haute Marne et précisément Joinville. !

A Joinville le 11 décembre 2019

LEICHNER Daniel

LEICHNER Monique



ENQUETE PUBLIQUE  
UNITECH**Legifrance**.gouv.fr  
LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

ANNEXE 6, Déposition (14)5

**Chemin :****Arrêté du 2 février 1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation**

- ▶ Chapitre V : Valeurs limites d'émissions
  - ▶ Section 3 : Pollution des eaux superficielles
    - ▶ Sous-section 1 : Cas général.

**Article 32**

- ▶ Modifié par Arrêté du 24 août 2017 - art. 1

Sans préjudice des dispositions de l'article 22 et des dispositions particulières à certaines activités prévues par l'article 33 ci-après, les eaux résiduaires rejetées au milieu naturel respectent par ailleurs les valeurs limites de concentration suivantes, selon le flux journalier maximal autorisé.

Dans le cas où le rejet s'effectue dans le même milieu que le milieu de prélèvement, la conformité du rejet par rapport aux valeurs limites d'émissions pourra être évaluée en considérant la concentration nette qui résulte de l'activité de l'installation industrielle.

**1 - Matières en suspension (MES), demandes chimique et biochimique en oxygène (DCO et DBO5)**

Matières en suspension (Code SANDRE:1305) 100 mg/l si le flux journalier maximal autorisé par l'arrêté n'excède pas 15 kg/j, 35 mg/l au-delà,

150 mg/l dans le cas d'une épuration par lagunage.

DBO5 (sur effluent non décanté) (Code SANDRE : 1313)

100 mg/l si le flux journalier maximal autorisé n'excède pas 30 kg/j, ce flux est ramené à 15 kg/j pour les eaux réceptrices visées par l'article D. 211-10 du code de l'environnement 30 mg/l au-delà.

DCO (sur effluent non décanté) (Code SANDRE:1314)

300 mg/l si le flux journalier maximal autorisé n'excède pas 100 kg/j, ce flux est ramené à 50 kg/j pour les eaux réceptrices visées par l'article D. 211-10 du code de l'environnement, 125 mg/l au-delà.

Toutefois des valeurs limites de concentration différentes peuvent être fixées par l'arrêté d'autorisation dans les cas suivants :

- lorsqu'il existe une valeur limite exprimée en flux spécifique de pollution,
- lorsque le rejet s'effectue en mer, pour la DBO5 et la DCO,
- lorsque la station d'épuration de l'installation a un rendement au moins égal à 95 % pour la DCO, la DBO5 et les MES,
- lorsque la station d'épuration de l'installation a un rendement au moins égal à 85 % pour la DCO, sans toutefois que la concentration dépasse 300 mg/l, et à 90 % pour la DBO5 et les MES, sans toutefois que la concentration dépasse 100 mg/l.

**2 - Azote et phosphore****a) Dispositions générales**

Azote (azote global comprenant l'azote organique, l'azote ammoniacal, l'azote oxydé) (Code SANDRE:1551)

30 mg/l en concentration moyenne mensuelle lorsque le flux journalier maximal autorisé est égal ou supérieur à 50 kg/j.

Toutefois des valeurs limites de concentration différentes peuvent être fixées par l'arrêté d'autorisation lorsque le rendement de la station d'épuration de l'installation atteint au moins 80 % pour l'azote pour les installations nouvelles et 70 % pour les installations modifiées.

Phosphore (phosphore total) (Code SANDRE:1350)

10 mg/l en concentration moyenne mensuelle lorsque le flux journalier maximal autorisé est égal ou supérieur à